

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2010

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures.** – COEFFICIENT : **7**

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

**Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.**

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

**Dans quelle mesure être diplômé de l'enseignement supérieur favorise-t-il l'insertion sur le marché du travail ?**

### DOCUMENT 1

**Inégalités d'insertion professionnelle en 2007 pour quelques sortants du système scolaire en 2004, selon le diplôme, le sexe et la situation face à l'emploi**

	Taux de chômage		Salaire médian (pour un équivalent temps plein) (en Euros par mois)		Temps partiel contraint (en %)*	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ensemble	14	15	1 400	1 340	4	14
Non diplômé	29	38	1 200	1 140	8	25
Bac général	15	14	1 350	1 210	7	17
Bac+2	7	7	1 500	1 410	3	8
DESS, DEA, Master 2	5	7	2 000	1 700	3	6
École de commerce et d'ingénieurs	2	7	2 250	2 110	0	2
Doctorat	8	7	2 170	2 200	5	6

Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004 (737 000 individus).

DESS : diplôme d'études supérieures spécialisées, DEA : diplôme d'études approfondies : (Bac + 5 ou plus)

\* : proportion de jeunes qui occupent un emploi à temps partiel alors qu'ils souhaitent travailler à temps plein.

Source : d'après Céreq, « Enquête Génération 2004 ».

## DOCUMENT 2

À niveau de diplôme égal, le taux de chômage est très supérieur dans les quartiers sensibles. [...]

Première constatation, le diplôme protège, et plus il est élevé, plus le taux de chômage s'abaisse, jusqu'à Bac+2 en tous les cas.

La différence entre les habitants des Zones urbaines sensibles (Zus)\* et les autres reste cependant très significative. [...]

Seconde constatation, plus étonnante, la protection offerte par un niveau élevé de diplôme produit, dans les Zus, des effets très différenciés selon le sexe.

Dans les quartiers situés hors zones urbaines sensibles, c'est-à-dire les quartiers non prioritaires ne relevant pas de la politique de la ville, l'effet protecteur du diplôme est sensiblement le même pour les hommes et les femmes. Mais dans les Zus, on constate que les hommes diplômés ont plus de difficultés à échapper au chômage alors que les femmes bénéficient pleinement de cette certification.

Il n'est pas aisé d'expliquer ces effets inversés. Une première hypothèse tient au choix des filières et au processus d'orientation scolaire différents entre les filles et les garçons. Une autre hypothèse doit, elle aussi, être prise très au sérieux : les hommes (notamment les jeunes hommes) diplômés s'affronteraient plus fréquemment à des comportements discriminatoires.

Source : Observatoire des inégalités, [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr), 16 mars 2005.

\* ZUS : Zones urbaines sensibles : quartiers « défavorisés » qui bénéficient en priorité de la politique de la ville en fonction des difficultés que connaissent ses habitants.

## DOCUMENT 3

### Taux d'accès à la formation continue des actifs occupant un emploi selon le diplôme, en 2006 (en %)

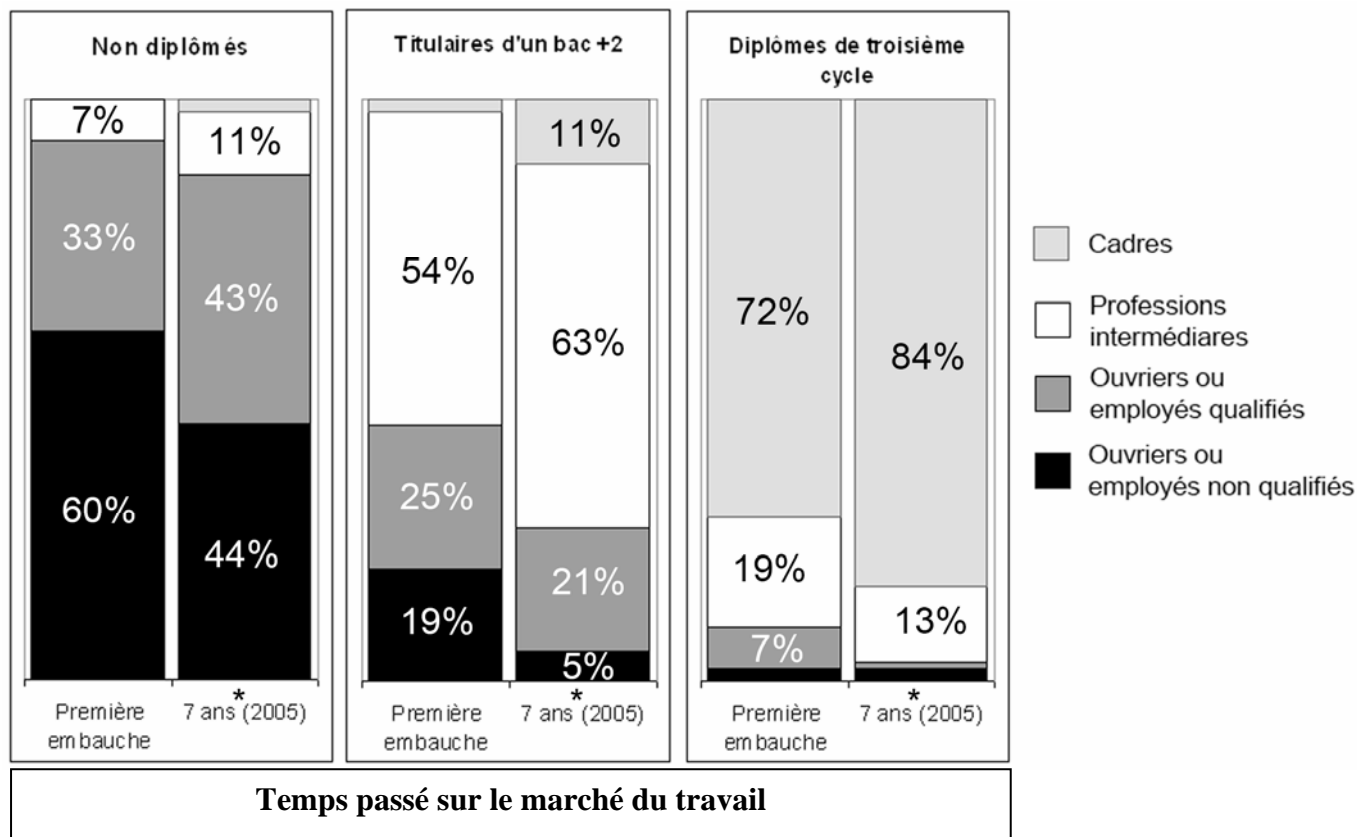
	Taux d'accès à la formation continue au cours des 12 derniers mois	
	Salariés	Indépendants
Diplôme supérieur à Bac + 2	64	53
Bac + 2	61	43
Baccalauréat ou équivalent	51	28
CAP, BEP	36	20
BEPC	37	13
Aucun diplôme ou certificat d'études	24	13
<b>Ensemble</b>	<b>44</b>	<b>28</b>

Champ : salariés et indépendants de 18 à 65 ans ayant terminé leurs études depuis un an au moins.

Source : Enquête complémentaire à l'enquête emploi sur la formation continue 2006, Insee.

## DOCUMENT 4

### Répartition des jeunes\* selon leur niveau d'emploi durant les sept premières années de leur vie active



\* Jeunes entrés sur le marché du travail en 1998.

Source : D'après T. COUPPIE, C. GASQUET et A. LOPEZ, « Quand la carrière commence : les sept premières années de vie active de la génération 98 », Céreq, 2007.

## DOCUMENT 5

Les nouvelles générations d'actifs sont beaucoup plus diplômées qu'il y a trente ans, mais l'augmentation de l'emploi qualifié n'a pas été aussi forte que celle de l'offre de diplômés. Dans le contexte d'un chômage massif persistant, certains jeunes diplômés sont ainsi amenés à accepter des emplois faiblement qualifiés ou faiblement rémunérés plutôt que de n'avoir aucun emploi. [...]

Toutes choses égales par ailleurs, les jeunes femmes ont un risque plus élevé que les jeunes hommes d'être déclassées, surtout en termes de salaire.

[...] Le risque de déclasser est aussi très lié à l'origine sociale. Ainsi, les fils de cadres ont plus souvent un emploi dont la qualification et le salaire sont en adéquation avec leur diplôme. Ils ont sans doute une meilleure connaissance des règles de négociation salariale, ou ils bénéficient d'un réseau relationnel plus étendu. Ils s'orientent aussi plus fréquemment vers des filières de l'enseignement supérieur plus sélectives et plus porteuses en termes de débouchés professionnels. Enfin, ils peuvent prolonger également plus longtemps leur recherche d'emploi, pour trouver un emploi plus en adéquation avec leur formation.

Source : J. F. GIRET, E. NAUZE-FICHET, M. TOMASINI, « Le déclasser des jeunes sur le marché du travail », *Données sociales 2006*.

## DOCUMENT 6

L'accès aux métiers de professionnels qualifiés du bâtiment ou de certaines spécialités industrielles passe souvent par l'acquisition de compétences sur le tas, ce qui offre des perspectives à des jeunes embauchés sur des postes moins qualifiés. De même, certains postes de cadres sont pourvus via la promotion interne, notamment dans la banque et les assurances. [...] Parmi les métiers plus qualifiés, plusieurs professions réglementées présupposent d'avoir une formation spécifique (médecins, architectes, experts-comptables, avocats, etc.). D'autres professions à fort contenu technique requièrent également des diplômes spécifiques (ingénieurs électroniciens, chimistes...). D'autres métiers font appel à un ensemble de compétences plus générales, et les formations qui permettent d'y accéder sont plus variées, comme par exemple les métiers de l'information et de la communication ou les cadres administratifs d'entreprise. Enfin, l'accès à certains postes, dans le management notamment, suppose, au-delà du niveau de la formation initiale, de disposer de compétences et d'aptitudes comportementales acquises au fil du temps ; ils sont donc peu ouverts aux jeunes débutants.

Source : M. MERON et L. OMALEK, « Quel accès à quel métier ? »  
*Alternatives Économiques*, n° 277, février 2009.

## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

*Il est demandé au candidat :*

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
  - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
  - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

*Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### THÈME DU PROGRAMME : INTERNATIONALISATION DES ÉCHANGES ET MONDIALISATION

#### I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

*Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.*

- 1) Donnez la signification du nombre entouré. (**document 1**) (1 point)
- 2) À l'aide d'un indicateur de votre choix, chiffrez l'évolution entre 1973 et 2007 de la part des exportations de la Chine dans les exportations mondiales. (**document 1**) (1 point)
- 3) Comment peut-on expliquer « l'abaissement des tarifs douaniers et autres obstacles aux échanges » ? (**document 2**) (2 points)
- 4) En utilisant le **document 2**, expliquez l'augmentation de la part des exportations de la Chine dans le total des exportations. (2 points)
- 5) Comment la structure du commerce intra-branche a-t-elle évolué entre 1975 et 2006 ? (**document 3**) (2 points)
- 6) Comment peut-on expliquer le niveau élevé du commerce intra-branche pour l'Europe de l'Ouest ou l'Amérique du Nord ? (**documents 3 et 4**) ? (2 points)

#### II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

**Après avoir mis en évidence les transformations du commerce international, vous les expliquerez.**

## DOCUMENT 1

### Exportations des marchandises par région et par pays en % du total des exportations mondiales <sup>(1)</sup>

En %	1973	1983	1993	2003	2007
<b>Amérique du Nord</b>	17,3	16,8	18,0	14,8	13,6
dont					
Etats-Unis	12,3	11,2	12,6	9,8	8,5
Mexique	0,4	1,4	1,4	2,2	2,0
<b>Amérique du Sud et central</b>	4,3	4,4	3,0	3,0	3,7
<b>Europe</b>	50,9	43,5	45,4	45,9	42,4
dont					
Allemagne	11,6	9,2	10,3	10,2	9,7
France	6,3	5,2	6	5,3	4,1
<b>Afrique</b>	4,8	4,5	2,5	2,4	3,1
<b>Asie</b>	14,9	19,1	26,1	26,2	27,9
dont					
Chine	1	1,2	2,5	5,9	8,9
Inde	0,5	0,5	0,6	0,8	1,1
Six pays commerçants <sup>(2)</sup>	3,4	5,8	9,7	9,6	8,3
<b>Exportations mondiales</b> (en milliards de dollars courants)	579	1838	3675	7375	13619

Source : D'après Statistiques du commerce international 2008, OMC.

(1) Le total des colonnes n'est pas égal à 100% car la liste des régions et pays est incomplète.

(2) Six pays commerçants : Hong-Kong ; République de Corée ; Malaisie ; Singapour ; Taipei chinois ; Thaïlande.

## DOCUMENT 2

L'accélération des échanges internationaux a été une composante majeure du phénomène de « mondialisation » qui a marqué les 25 dernières années.

Elle a été favorisée par de multiples facteurs : l'abaissement des tarifs douaniers et des autres obstacles aux échanges, la réduction des coûts de transport, l'essor des flux de capitaux internationaux qui a permis de créer des capacités de production industrielle dans des pays émergents. L'intégration de ces pays dans l'économie mondiale a conduit à l'« éclatement » des chaînes de production entre donneurs d'ordre et sous-traitants disséminés partout dans le monde.

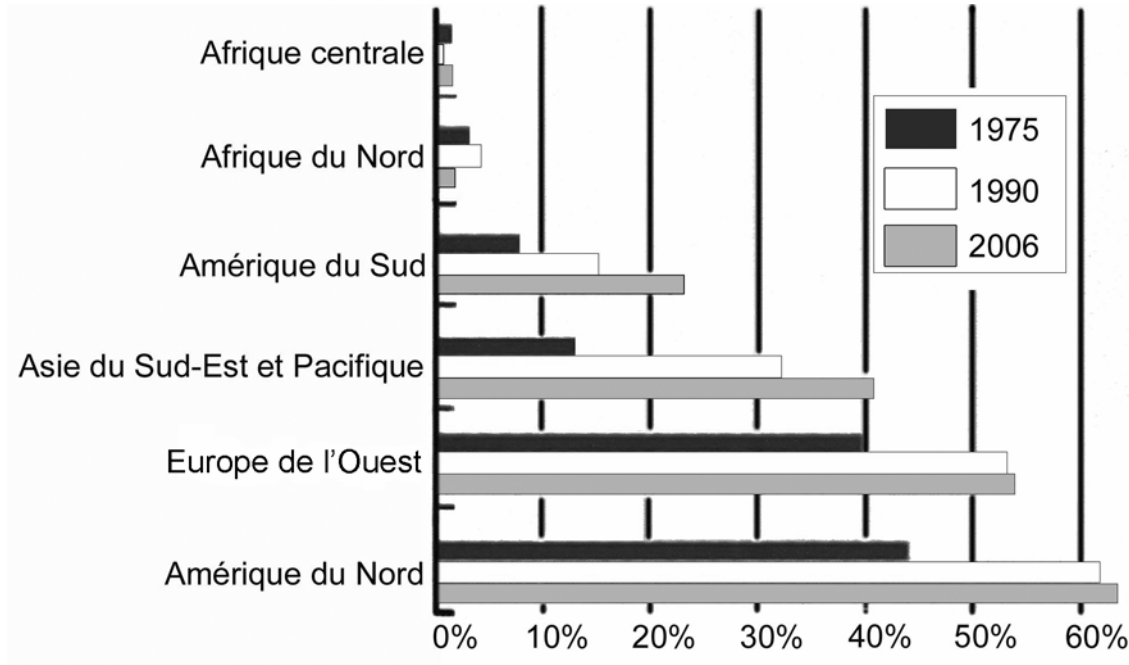
Quand la Chine ou le Mexique exporte un produit fini (un jouet, un ordinateur, un téléphone portable), les pièces qui le composent ont déjà passé les frontières auparavant, parfois plusieurs fois. Les pièces détachées et produits intermédiaires qui ont constitué la partie la plus dynamique des échanges mondiaux sont ainsi comptabilisés à de nombreuses reprises, gonflant les statistiques du commerce international.

Ce sont les pays émergents qui ont le plus contribué à cette intensification des échanges. [...] Dans cette division internationale du travail, ils sont des « assembleurs » qui exportent les produits finis ou bien des fournisseurs de composants et de pièces détachées.

Source : F. LEMOINE, « Le commerce mondial en berne », *La presse Montréal*, 18 mars 2009.

## DOCUMENT 3

### Proportion des échanges intrabranches<sup>(1)</sup> dans le total des échanges intrarégionaux



Source : D'après U. DEICHMANN et G. INDERMIT, « Géographie économique de l'intégration régionale », *Finance et développement*, Décembre 2008.

(1) ou échanges intra-sectoriels

## DOCUMENT 4

Dans des industries caractérisées par des économies d'échelle, la variété de biens qu'un pays peut reproduire et l'échelle de production sont toutes deux conditionnées par la dimension du marché. En faisant des échanges l'une avec l'autre et en formant en conséquence un marché mondial intégré qui est plus grand que chaque marché national individuel, les nations sont capables d'atténuer ces contraintes. Chaque pays peut se spécialiser dans un registre plus restreint de biens qu'il ne le ferait en l'absence d'échange ; et cependant, en achetant dans d'autres pays les biens qu'elle ne fabrique pas, chaque nation peut accroître la variété des biens disponibles pour ses consommateurs. En conséquence, le commerce international offre l'occasion de gains mutuels, même si les pays ne diffèrent pas par leurs ressources ou leur technologie.

Source : P. R. KRUGMAN et M. OBSTFELD, *Économie internationale*, De Boeck Université, 2001.